

Des Néerlandais captifs des Sauvages de l'île de la Dominique en 1631

Jean-Christophe Germain (octobre 2023)

Les voyageurs européens qui fréquentaient les Antilles au XVIIème siècle devaient échapper à une multitude de dangers. Il en était un dont l'issue fatale était des moins enviables, c'était celui d'être capturé par les indiens Caraïbes.

Le 28 avril 1632, un capitaine de navire hollandais, Claes Jansz BAEN, de Monnickendam, se présentait devant un notaire d'Amsterdam, pour y déposer une procuration écrite.

Ce document, banal en soi, d'habitude stéréotypé, contenait cette fois-ci d'étonnantes révélations ¹.

Le capitaine BAEN venait tout juste de rentrer des Antilles. L'année précédente, disait-il, alors qu'il était de passage à l'île de la Dominique, il avait découvert là trois personnes qui se trouvaient captives des sauvages, et par ceux-ci traitées comme des esclaves (le mot néerlandais *s/aeve* figure effectivement sur le document).

Pour appuyer sa déclaration, le capitaine BAEN s'était fait accompagner de trois membres de son équipage : Pouwels CORNELISE, originaire de Cork, âgé d'environ 39 ans, Jan Claeszoon MARS, d'environ 23 ans, et Pieter PIETERSZOOM, 22 ans, qui, ne sachant signer, avait dessiné sur le papier les ailes d'un moulin à vent.

Les trois marins confirmaient, ce jour-là, les déclarations que venait de faire leur capitaine, et ils apportaient même des précisions.

Effectivement, ils témoignaient que, lors de leur passage à la Dominique, trois Néerlandais étaient esclaves des sauvages.

Ces infortunés compatriotes se nommaient, disaient-ils : Pierre van ARNMUYDEN, Mauritz van GENT, tandis que le troisième captif était en fait une femme, une certaine JACOBINIJ.

On pouvait difficilement imaginer, avant de découvrir ce document, qu'une femme ait pu se retrouver aux Antilles, prisonnière des indiens Caraïbes. L'explication en est simple. Elle se trouve dans les déclarations de nos navigateurs.

Les trois captifs n'étaient pas des marins, mais des employés de la Westindische Compagnie (W.I.C.) qui, précisaient-ils, avaient été enlevés dans l'île de Tobago par des naturels de la Dominique.

¹ Stadsarchief Amsterdam, Notaris Nic. Gerrits. ROOLEU, NA760/198 : Déposition et procuration Jan Claes BAEN, du 28 avril 1632

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Rappelons que, à cette époque, les Zélandais avaient pris, les premiers, l'initiative d'envoyer des colons dans cette île du sud des Antilles que l'on nommait alors *Nieuw Walcheren* ou encore Tobago ². Il s'agissait, tout simplement, de cultiver le tabac.

Nous savons en effet que, le 3 mars 1628, le navire le Fortuyn, 160 tonneaux, capitaine Galeyn van STAPELS, avait quitté la Zélande avec, à son bord, 63 immigrants destinés à travailler à Tobago, sous l'égide de la W.I.C.

Le 8 juillet de l'année suivante, c'était le Zeeuwsche Jager, 80 tonneaux, capitaine Jan van STAPEL, qui quittait la Zélande pour porter des renforts d'hommes à Tobago.

Quelque temps plus tard, en 1630, alors qu'il était de retour du Brésil, le chef d'escadre néerlandais Dirck de RUYTER avait reçu l'ordre d'envoyer l'un de ses navires à Tobago pour s'assurer que la colonie zélandaise se portait bien.

Au mois de mai de cette année-là, c'était le Goude Sonne, un navire de l'escadre, qui avait été désigné pour accomplir cette mission.

Malheureusement, le temps avait été si mauvais que l'on ne put approcher de Tobago, et il fallut mettre le cap au nord, sans qu'il soit possible de savoir ce qu'étaient devenus les premiers colons de l'île ³.

Quoiqu'il en soit, il est établi qu'une colonie zélandaise était censée se trouver à Tobago en 1630, soit un an seulement avant l'enlèvement de nos trois Néerlandais détenus à la Dominique.

Il n'est pas difficile, par conséquent, d'imaginer ce qui s'était passé. On peut raisonnablement faire l'hypothèse que nos trois captifs avaient fait partie de l'un des contingents arrivés à Tobago en 1628-1629.

Mais, bien sûr, les planteurs de tabac zélandais n'étaient pas des combattants, c'étaient de simples cultivateurs, des hommes et des femmes sans doute mal armés. Ils constituaient donc une proie facile pour des guerriers comme les indiens Caraïbes. Toujours en guerre contre les Arawaks et notamment contre ceux de l'île de Tobago, les Caraïbes organisaient périodiquement des expéditions destinées à détruire les tentatives d'établissements européens.

Nous savons, par de nombreux documents de l'époque et, entre autres, par deux manuscrits français qui ont été publiés ces dernières années, comment procédaient les Caraïbes lorsqu'ils organisaient des raids à destination des îles occupées par leurs ennemis ⁴.

Leur agenda commençait par l'attaque et l'incendie des habitations, au petit matin, il était suivi par le meurtre ou le rapt des Arawaks, mais aussi, le cas échéant, par celui des Européens, ou même des esclaves africains. C'est très probablement ce que

² Walcheren, l'une des principales îles de la province de Zélande aux Pays-Bas.

³ LAET Joannes de, Ierlyck Verhael van der Verrichtigen der Geoctroyeerde West-Indische Compagnie, Tweede deel, p. 35, 46, 90, 163 et 165 ('s-Gravenhage, 1932).

⁴ Voir à la fin de l'article.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

durent subir nos captifs néerlandais de la Dominique, peu après leur arrivée à Tobago, même si ceci n'a pas été précisé dans la déposition d'Amsterdam.

Les survivants de ces attaques meurtrières étaient parfois soumis à une curieuse pratique indigène qui a été souvent relatée. C'était celle de devoir subir une mise à mort différée. Des mois durant, les captifs pouvaient être engraisés et alternativement chouchoutés ou moqués par leurs ravisseurs, jusqu'au jour tant redouté où, étant devenus suffisamment appétissants au goût des sauvages, ils étaient sacrifiés.

Pour cela, un fatal coup de massue nommée *boutou* leur était asséné sur le crâne, leur évitant, il est vrai, une agonie prolongée.

Mais, pour nos chrétiens venus d'Europe, la mort n'était certainement pas la pire des choses qu'ils craignaient. Ce qui les effrayait le plus, c'était le destin post-mortem auquel ils étaient promis, à savoir le découpage de leur corps en morceaux qui, devenus de simples pièces de viande humaine étaient rôties à point sur un *boucan* pour être dévorées par les cannibales ⁵.

C'était donc à cette terrible fin que les captifs de la Dominique avaient échappé et ce, grâce à l'arrivée providentielle du capitaine BAEN et de ses hommes.

Cependant, c'est un fait constant que les navires transatlantiques finissaient par manquer cruellement de vivres aux Antilles, et qu'il fallait bien que l'on trouvât un remède à ce mal pernicieux.

De fait, ce fut dans cette situation que le capitaine BAEN s'était trouvé à la Dominique, et c'était certainement pour cette raison que ses hommes et lui avaient mis pied à terre et, plus encore, pour faire de l'eau.

Mais, en l'occurrence, il avait été plus urgent pour lui de récupérer ses compatriotes esclaves que de se risquer à attaquer les Caraïbes pour mettre la main sur leur nourriture. On avait donc décidé qu'on quitterait les lieux au plus vite et qu'on trouverait un autre moyen de ravitaillement.

La rencontre en mer avec un navire ami, français ou néerlandais, eût été inespérée. Ces navires étaient, il est vrai, nombreux à sillonner la mer des Antilles. Malheureusement, cet évènement favorable était absolument aléatoire, imprévisible et par conséquent irréaliste.

Il fallait donc rallier rapidement une terre hospitalière. Mais, en cette année 1631, pour autant qu'on sache ⁶, la présence des colons européens dans les îles était le plus souvent éphémère, subordonnée principalement à la plantation et à la récolte du tabac. Le capitaine BAEN aurait alors pu tenter le coup à Saint-Martin, à Sainte-Croix

⁵ Théodore de BRY, *Americae Tertia Pars* (...), Drittes Buch – Dritter Teil : « Diesen Rost mag man billich für der Wilden Fleisch oder Speisekammer und essen betrachten » (Francfurt, 1593).

⁶ Des auteurs comme de LAET, WRIGHT, GOSLINGA, HARTOG, DEN HEYER, MOREAU et bien d'autres n'apportent aucune certitude sur la date d'occupation de telle ou telle île.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

ou à Saint-Eustache, ou même à l'île de la Tortue, mais rien ne pouvait lui garantir qu'il trouverait là de l'aide.

En fait, la seule et unique île des Antilles où un établissement européen ami était permanent se trouvait dans l'île de Saint-Christophe.

Il est vrai que la possession de cette dernière terre était disputée âprement entre Français et Anglais, ce qui avait suscité la guerre entre les deux nations.

Nonobstant cela, le capitaine BAEN aurait parfaitement pu demander l'autorisation de mouiller pour faire un simple « rafraichissement ». Cela ne fut pas fait, et il faut penser que de mauvaises conditions de navigation avait rendu cette option impossible.

Une seule solution devait maintenant s'imposer pour ne pas mourir de faim, c'était d'aller prendre de force ce qui ne pouvait être obtenu par le négoce, en d'autres termes « courir le bon bord » comme disait Exquemelin, le chirurgien de la flibuste.

Il s'agissait donc pour nos marins d'aller conquérir un navire marchand chargé de vivres alimentaires. Pour cela, il fallait s'en prendre aux Espagnols dont on savait que leurs colonies et leurs navires en étaient gorgées et que, de plus, ils étaient mal protégés.

Les expéditions de guerre néerlandaises s'étaient récemment multipliées contre les îles espagnoles, rapportant des butins considérables. Mais, pour le capitaine BAEN, il ne s'agissait nullement de prétendre attaquer une ville pour la mettre à sac mais seulement de prendre un bateau quelconque pour y récupérer de la nourriture.

Le port de la Havane était le carrefour des échanges avec toute l'Amérique espagnole. C'est donc là que nos Néerlandais pourrait trouver leur pitance. BAEN risquait gros, car c'était à la Havane, précisément, que les flottes de la Nouvelle Espagne et celles de la Terre Ferme se rejoignaient et que, par conséquent, il fallait déjouer la surveillance de l'*Armadilla* chargée de la protection des trésors rapatriés en Espagne. Il fallait donc être particulièrement intrépide pour capturer une barque espagnole au large de la Havane, au nez et à la barbe des *galeonnetes* espagnols comme le firent, en l'occurrence, BAEN et ses hommes. C'est ce qui, en tous cas, leur permit de sauver leur vie, ainsi que le précise la déposition d'Amsterdam.

Mais, au fait, sait-on pourquoi le capitaine BAEN avait pris la peine d'accomplir cette formalité auprès d'un notaire ? C'est bien simple. En ce début du XVIIème siècle, les marins étaient le plus souvent des gens nécessiteux et ni les armateurs, ni les affréteurs, ne leur faisaient le moindre cadeau.

En rapatriant les trois serviteurs de la W.I.C., le capitaine BAEN avait engagé des frais. Il devait probablement se faire rembourser le prix de marchandises échangées pour le rachat des esclaves : vêtements, alcool, outils, armes et, de manière plus certaine, le défraiement de leur rapatriement jusqu'à Amsterdam.

C'était précisément le sens de la procuration qu'il avait donnée à un certain Gerrit Maertsz GROOT qui était chargé d'aller réclamer son dû à la Chambre de Zélande qui était la patronne de la colonie de Tobago.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Il est impossible de dire si le capitaine BAEN aura obtenu satisfaction ou non, car sa trace est ensuite perdue dans les archives. Il en est de même aussi bien des marins de son navire que des captifs de la Dominique. Leur destinée est restée inconnue, étant sans doute trop commune pour qu'un auteur crût bon de la relater.

Après cela, la Dominique allait changer définitivement de maîtres. Seulement quatre ans plus tard, une expédition de Français prenait possession de l'île, au nom du roi de France, du cardinal de RICHELIEU et des seigneurs de la Compagnie des Iles d'Amérique.

Elle était commandée par un ancien flibustier des Antilles devenu « capitaine entretenu et gouverneur pour le roi en l'île de Saint-Christophe », Pierre BELAIN d'ESNAMBUC.

Note complémentaire :

Entre autres témoignages sur les mœurs des Caraïbes de cette époque, nous disposons de deux documents saisissants qui ont été publiés ces dernières années. Le premier en date est celui qui a été désigné sous le nom « Anonyme de Carpentras » par Jean-Pierre MOREAU. Ce texte a été publié, pour la 1^{ère} fois, en 1987, sous le titre : *Un flibustier français dans la mer des Antilles en 1618/1620*. Le second est plus tardif, il a été écrit en 1694 et publié en janvier 2002, par le Musée Départemental d'Archéologie Précolombienne et de Préhistoire de la Martinique. Écrit par un chirurgien du nom de Moïse CAILLÉ de CASTRES, il se nomme : *De Wilde ou les Sauvages Caribes insulaires d'Amérique*. Ces deux textes relatent, avec beaucoup de précision, les raids perpétrés par les Caraïbes dans les îles peuplées par leurs ennemis.

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)